

Motion du 23 novembre 2011 de MM. Grégoire Carasso, Luc Broch, Sylvain Thevoz, Stefan Kristensen, Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Vittoria Romano, Martine Sumi, Laurence Fehlmann Rielle, Silvia Machado et Olga Baranova: «Agences de notation contre démocratie».

(renvoyée à la commission des finances par le
Conseil municipal lors de la séance du 9 octobre 2012)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les difficultés d'objectivité propre au système de notation des grandes agences (de par leurs sources de financement, mais aussi de leurs analyses favorisant une vision à court terme)¹;
- l'importance prise par les publications de ces agences et les conséquences bien réelles qui en découlent;
- l'ingérence démocratique que constitue la notation des dettes publiques par ces agences, en raison d'un jugement basé sur une grille d'analyse purement financière, en particulier en favorisant une gestion publique ultralibérale et restrictive plutôt que des investissements publics anticycliques ambitieux;
- le fait qu'un certain nombre de grandes villes suisses (Zurich, Bâle, Lucerne, etc.) ne recourent pas aux services de l'une des trois grandes agences de notation (représentant environ 90% du marché mondial);
- que l'évaluation des politiques publiques et l'affectation des moyens de la collectivité sont une chose bien trop importante pour être laissée à trois agences américaines en situation d'oligopole,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mener des recherches détaillées sur la question de savoir quelles collectivités publiques locales, en Suisse, recourent à une notation financière et lesquelles y renoncent;
- d'évaluer dans quelle mesure la notation par une agence étrangère ou suisse est absolument nécessaire pour une collectivité publique de la taille de la Ville de Genève;
- de juger s'il est pertinent de prendre contact avec les exécutifs d'autres grandes villes de Suisse afin d'entamer des réflexions sur la création d'une nouvelle entité indépendante chargée de l'évaluation des dettes publiques des collectivités locales.

¹ Paul Krugman, Prix Nobel d'économie, note ainsi que, parmi les produits financiers basés sur des subprimes qui avaient été jugés de très bonne qualité (AAA) en 2006, 93% étaient passés au statut d'actifs pourris en 2010 (<http://www.nytimes.com/2010/04/26/opinion/26krugman.html>).